

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06899 Numéro SIREN : 808 515 712 Nom ou dénomination : 777 CORP
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/034349

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/034349**
n°de gestion : **2014B06899**
n°SIREN : **808 515 712 RCS Lyon**

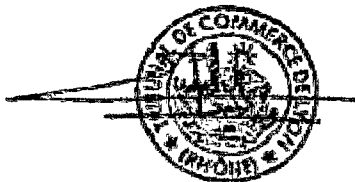
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 05/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

777 CORP - Société par actions simplifiée
8 rue Berjon 69009 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5117902

36349

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 777 CORP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		8 rue Berjon 69009 LYON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 0 8 5 1 5 7 1 2 0 0 0 2 0		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	60 301	9 255	51 046
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 220 020		1 220 020
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	193 962		193 962
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	150		150
TOTAL (II)		BJ	BK	1 474 433	9 255	1 465 178	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 000		24 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 193		11 193
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	864 905		864 905
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	900 099		900 099	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	2 374 532	9 255	2 365 277	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 777 CORP		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 253 452
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 068 960
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 327 913
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	182
	Dettes fiscales et sociales			DY	37 181
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	37 363	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 365 277	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	37 363
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 777 CORP						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	220 000	FH		FI	220 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	220 000	FK		FL	220 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 088	
	Autres produits (1) (11)					FQ	27	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	224 115
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	23 242	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 517	
	Salaires et traitements*					FY	139 554	
	Charges sociales (10)					FZ	49 970	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	11 635
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	229 920
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 805)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 081 290	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 462	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 082 752	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 082 752	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 076 947	

(RENVOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SASU 777 CORP</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	22 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	25 602	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25 602	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 102)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 884	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 329 367	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	260 406	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 068 960	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 088	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits des cessions d'éléments d'actif			22 500	
CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 777 CORP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 365 278 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 068 961 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	31 500	57 316	31 500	57 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 985		2 985
Immobilisations corporelles	31 500	60 301	31 500	60 301
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	1 219 900	192 620		1 413 982
- Prêts et autres immobilisations financières	150			150
Immobilisations financières	1 220 050	192 620		1 414 132
ACTIF IMMOBILISE	1 251 550	252 921	31 500	1 474 434

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		60 301	192 620	252 921
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		60 301	192 620	252 921
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		31 500		31 500
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		31 500		31 500

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	3 518	10 914	5 898	8 534
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		721		721
Immobilisations corporelles	3 518	11 635	5 898	9 255
ACTIF IMMOBILISE	3 518	11 635	5 898	9 255

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		11 635	11 635
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		11 635	11 635
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		5 898	5 898
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		5 898	5 898

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 229 306 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	193 962		193 962
Prêts			
Autres	150		150
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 000	24 000	
Autres	11 193	11 193	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	229 306	35 193	194 112
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	10,00

 Notes sur le bilan
Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 37 364 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182	182		
Dettes fiscales et sociales	37 182	37 182		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	37 364	37 364		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Taxe d'apprentissage cap	949
Formation continue cap	802
T.v.t.s cap	2 243
Total	3 994

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



777 CORP

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 8 rue Berjon

69009 LYON

808 515 712 RCS LYON

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE

PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 1 068 960.82 €, de la manière suivante :

- une somme de	1 068 960.82 €
aux actions, à titre de dividende	
 Total	 1 068 960.82 €

L'associé unique décide de prélever une somme de 431 039.18 euros sur le compte « autres réserves » afin de servir un dividende à l'associé unique d'un montant global de 1 500 000 euros.

Le compte « autres réserves » s'élèvera ainsi à la somme de 822 413.79 euros.

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 3 000.00 euros ; il sera mis en paiement à compter du jour de l'assemblée et au plus tard le 30 septembre 2018.

En application de l'article 117 quater du code général des impôts, le montant brut des dividendes donne lieu à un prélèvement forfaitaire obligatoire à la source de 12,80 %.

Ce prélèvement, calculé à partir du montant brut des revenus, **n'a aucun caractère libératoire et peut représenter un acompte sur l'impôt dû.**

Les dividendes peuvent être exonérés de ce prélèvement forfaitaire si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année (2016), est inférieur à 50.000 € (associé célibataire ou veuf) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint).

Les demandes de dispense doivent être formulées au plus tard le 30 novembre de l'année civile précédent le versement des dividendes.

La somme de 1 500 000 euros versée à titre de dividende sera imputée des prélèvements sociaux avant tout paiement aux associés personnes physiques.

A cet effet, une déclaration fiscale n° 2777 devra être adressée au service des impôts des entreprises, avec les règlements correspondants dans les quinze jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les dividendes seront versés.

Par dérogation à l'imposition forfaitaire, chaque associé pourra opter pour l'imposition des dividendes au barème de l'impôt sur le revenu, l'impôt définitif étant notamment calculé après application d'un abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Cette option s'exerce lors de la déclaration d'ensemble des revenus souscrite par le contribuable l'année suivant celle au cours de laquelle les dividendes ont été perçus.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, depuis la constitution de la société.

Copie certifiée conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JF 330' or similar, enclosed within a simple, elongated oval loop.